



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA
MOSELLE

VOUS INFORME

A compter du **18 avril 2017**, l'accueil aux guichets des immatriculations (« cartes grises ») de la **sous-préfecture de Thionville** sera ouvert uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez prendre rendez-vous à partir du 6 avril :

- par internet, sur le site de la préfecture :

www.moselle.gouv.fr

- en vous rendant à l'accueil général de la préfecture ou de l'une des sous-préfectures de la Moselle (Forbach-Boulay-Moselle, Sarreguemines, Sarrebourg/Château-Salins et Thionville) aux horaires habituels d'ouverture.

La préfecture vous remercie pour votre attention.

[Http://moselle.gouv.fr](http://moselle.gouv.fr)

